



DNF va t-elle éditer un droit de réponse pour sa mise en cause par JC RUFFIN dans le figaro, pour l'affaire l'amateur de cigares ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 6 juillet 2012

Le lobby du tabac s'est exprimé par la voix de M. JC Ruffin dans Le Figaro du 4 juillet 2012 page 12 (une demi page !).

DNF est mis en cause. Ne pouvez-vous pas exiger un droit de réponse ?

Réponse :

Un [communiqué](#) vient d'être expédié aux différents organes de presse. Le professionnalisme des journalistes ne manquera pas de se manifester en y faisant aussi bon accueil qu'à la diatribe aussi violente qu'irresponsable de cet académicien que sa formation médicale aurait dû prémunir contre la déraison.